

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27 du 6 janvier 1961 :

n° 27

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

6 janvier 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

L'infirmier Ahmed Farah. du Cadre Local, technicien de la Santé Publique (Section microbiologie), actuellement en service au Dispensaire du Port de Djibouti, est affecté au Service d'Hygiène (Centre de vénérologie). L'Agent d'Hygiène auxiliaire Ibrahim Barre du Service d'Hygiène est affecté au Dispensaire du Port — Service Quarantenaire, comme agent arraisonneur assermenté. Ces affectations prendront effet au point de vue administratif et comptable à compter du 1er janvier 1961.